## A travers le canton

## La fièvre aphteuse au village

De Bromblens:

Un beau matin, alors que la vie va son train au village, un agriculteur constate, d'abord sans trop de souci, qu'une de ses vaches refuse toute nourriture. Il pense à une indisposition passagère indigestion, corps étranger — mais, par précaution, il demande le véterinaire. Ce praticien, que rien ne peut surprendre à cette époque, examine l'animal avec précaution et constate l'apparition de la fièvre aphteuse.

Immédiatement, le village est « révolutionné ». Des barricades munies de pancartes peu alléchantes portant les mots « Interdiction — Défense — Danger » se dressent autour des labitations et à l'entré de chaque chemin accédant au village. C'est l'état de siège. Un poste de gendarmerie est créé dans l'unique auberge de la localité, fermée au public pour la circonstance et immédiatement commencent les « poses » sous la mordante bise, à proximité des « boillons » de créoline dans lesquels chaque habitant est tenu de tremper ess chaussures. C'est Noël et Nouvel-An sous les armes. Le jour du retour au foyer et de la levée des barricades reste inconnu car un nouveau cas peut se déclarer d'un moment à l'autre. Les ouvriers ayant un emploi hors du village doivent renoncer à réintégrer leur domicile et passer les fêtes loin de leur famille.

ayant un empioi nors du vitage dovent fenoncer à reintegrer leur domicile et passer les fétes loin de leur famille.

Le bétail contaminé est emmené par camion spécial aux abattoirs de Clarens sous les veux du propriétaire énue. Ses voisins vivent dans l'anxiété, se demandant si pareille chose se renouvellera chez eux. Monsieur le vétérinaire délégué ne chôme pas. Bien qu'il ait de force abandonné son domicile depuis l'apparition de la terrible maladie dans notre canton et adopté une vie des plus bohèmes, il exécute sa mission avec sérenté et bonne humeur. Il y a d'ailleurs de temps en temps une note gaie dans le paysage. Ici, c'est un innocent ieune homme qui enlève ses chaussures pour tremper les pieds dans la solution de créoline. Là, l'ordre ayant été donné de tuer les chats, un citoyen, armé d'un fusil de chasse, enferme son minet dans un sac qu'il suspend à un arbre. Il fait trois pas en arrière, tire... la grenaille troue le sac et Raminagrobis s'enfuit per l'orifice sans un regard d'adieu à son libérateur involontaire. Le matou Casimir ne fut pas si heureux. D'un coup de fusil, un gendarme le fit passer dans l'autre monde sous les yeux de sa maîtresse éplorée.

## De villes en villages

LE SENTIER. — Une retraite regretiée. —
La population du district de la Vallée a appris avec regret, ces jours derniers, lors de l'assermentation des autorités communales, que c'était la dernière fois qu'officiait M. Marc Golay, préfet, qui prendra sa retraite le printemps prochain. à une date non encore fixée.

Originaire du Chenit, né le 22 mai 1868 au sentier, M. M. Golay entrera prochainement dans sa 70e année. Etabli comme horloger dans son village natal, au lendemain de son école militaire, il n'a cessé de porter un vifintérêt à la chose publique et à payer de sa personne : dès 1806, il est huissier de la justice de paix du cercle du Chenit, des 1900 juge de paix, dès 1905 conseiller communal, des le 8 mai 1920, syndic à la place de Funchen Golay, démissionnaire. Le 30 avril, 1920 il était nonumé préfet à la place de Vincent Golay, décadé.

Son expérience, son bons sens, le calme et la ponderation de son esprit, son dévouement aux intérêts du Val de Joux, l'ont fait apprécier ; le 18 décembre, en installant les auto-frités communales du Chenit, di dit le soulagement de chacun en voyant s'éloigner la période d'angoisse vécue par les populations industrielles et tint à soullger particulièrement que c'est à l'ingéniosité des chets d'industrie de la Vallée que l'on doit ce résultat. Tous, patrons et ouvriers, ont fait preuve d'esprit patriotique, N'est-ce pus, di-il, la meilleure façon d'almer son pays que de savoir supporter courageusement la dureté d'une époque ? Il faut savoir se serrer la centure avec le sourire. Lorsqu'on jette les yeux au dehors, on est fier de nos institutions, mais il convient de se souvenir qu'elles ne seront jamais que ce que les citoyens les feront. Nous avons tous le devoir, à quel degré de l'échelle sociale ou nous nous trouvons, de nous atteler à la même tâche, qui est la prospérité de notre pays.

La population ne doute pas qu'après sa retraite, M. Golay ne fasse profiter la collectivité de sa longue expérience.

La population ne doute pas qu'après sa retraite, M. Golay ne fasse profiter la collectivité de sa longue expérience.

BASSINS. — Inauguration de la sall sommunale. — Chaque village a sa petit histoire dont les étapes figurent dans le livre d'or de la commune et surtout se conservent dans la mémoire de ses habitants si l'on met à juste titre son amour-propre à jouir d'un temple coquet, de rues et de hâtiments communaux bien entretenus, un village aime à possèder un local où la jeunesse puisse se récréer et danser, les sociétés donne leurs soirées annuelles. Le joli village de Bassins ne possèdeit jusqu'à aujourd'hi qu'une minuscule salle d'auberge et depuis longtemps caressait le projet de construit une salle communale. N'avait-il pas accueill, il y a 15 ans, Rene Morax et n'avait-il pas accueill, il y a 15 ans, Rene Morax et n'avait-il pas accueill, il y a 15 ans, Rene Morax et n'avait-il pas accueill, il y renoncer. Mais cette sympathique population est tenace : ce projet fut repris, il a quelques temps, par les autorités communales, et c'est à l'inauguration de cette esuvre que celles-ci conviaient, dimanche après-midi 26 décembre, la population di village et quelques invités.

La nouvelle salle communale, dont les plans sont dus à M. Dorier, architecte à Nyoi, est un éditier rectangulaire, de conception très simple mais de très bon goût, avec uvaste parterre surmonté d'une belle voût de bois, la commune de Bassins, essentiellement forestière, se faisant un devoir d'utiliser le plus possible ses ressources naturelles; dans le fond une galerie de bois fait face aune grande scène aux riches décors. Noi spouvons féliciter sans réserve M. Dorier de son travail.

L'inauguration fut l'occasion d'une belle voût de la commune de le fête organisée d'une façon parfaite par M. Henry, instituteur, auquel vont toutes nos félicitations et nos vifs remerciements. M. Henry, dans un discours d'ouverture, remercie

plie et donna la parole à M. Paul Genevaz syndic, le grand animateur de la constructio de la grande salle; ce dernier remit l'édific à la jeunesse et aux sociétés locales en le exhortant à la saine récréation intellectuelle et artistique. MM. Dufour et Bozonnet députés, apportèrent le salut et les vœux de la députation du cercle de Begnins; M Aubert, pasteur de la paroisse, souhaite que la salle réponde aux buts désirés par le promoteurs, qu'ella soit un centre d'instruction et de saine récréation; le Dr Francher en ami de la population, formula des vœux pour l'érection d'un nouveau collège. Tour tour, M. Dorier, MM. Fr. Aubert, inspecteu forestier à Rolle, et Gonet, directeur de l'As sociation forestière vaudoise, apportèren leur tribut d'amis à une commune qui leu sociation forestière vaudoise, app leur tribut d'amis à une commune est chère.

est chère.

Cette avalanche de discours fut entrece Cette avalancie de unseurs un entre avadud'une manière exquise par des rondes et de sketches chantés par les enfants du village des chants pleins d'entrain et de grâce d'un Cheur mixe très allant, et de la pure exècution du Semeur de Doret, par un ami d tion du Semeur de Bassins, M. Gerber.

BAULMES. — Une retraite. — M. Jules Walther, facteur rural, prend sa retraite, après 49 ans d'activité passés au service de l'administration fédérale des postes. Il fut nommé en 1888 avec un salaire très modeste et l'obligation de faire deux distributions par jour. Son service comprenait également une course chaque jour entre 11 h. et 12 h., à Vuitebout, village distant de trois kilomètres, pour y prendre la correspondance transportée par la diligence postale à 4 chevaux qui effectuait alors le service entre Yverdon et Sainte-Croix. Pendant les premières années de son activité, M. Walther porta les télégrammes à Champvent et à Mathod, localités dépourvues alors d'appareils télégraphiques. Depuis la construction du chemin de fer Yverdon-Ste-Croix, en 1893, son service augmenta par le service postal de la gare de Baulmes. M. Walther fut sous les ordres de M. Charles-Joseph Deriaz père pendant 22 ans et 27 ans sous ceux de M. Léon Deriaz, buraliste postal actuel. Son fils le seconde comme aide-facteur depuis 11 ans. M. Walther fut un fonctionnaire ponctuel, d'une discrétion à toute épreuve. Nous lui souhaitons de passer de beaux et bons jours dans sa retraite.

BREMBLENS-SUR-MORGES. — Affaires communales. — Le Conseil général du village, comptant 65 électeurs inscrits, a été assermente récemment par M. le préfet du district de Morges. L'élection du bureau a donné les résultats ci-après: 
Président, M. Justin Cuendet; vice-président, M. Frédéric Chappuis; secrétaire, M. William Keuffer; scrutateurs, MM. Gustave Kirschmann et Emile Crausaz; scrutateurs suppléants, MM. Victor Martin et André Bornand; huissier, M. Emile Crausaz.

Au sein de la Municipalité, on a enregistré avec regret les désistements de MM. Eugène Chambaz, qui fut 14 ans municipal et 4 ans syndic, et Henri Keuffer (12 ans municipal). La nouvelle municipalité due est formée de cinq membres, tous agrariens, avec M. Maurice Emery nommé syndic.

CORCELLES-PAYENNE. — Nost — Continue de la manument de la continue de la

CORCELLES-PAYERNE. Noël . CORCELLES-PAYERNE. — Noël. — Con-tinuant une excellente habitude, le Cheur d'hommes a chanté au Temple, le matin de Nocl, renforcé par des dames dévouées. Le soir le traditionel sapin attira à l'Eglise de nombreuses personnes. M. le pasteur Junod présida la cérémonie dont le programme copicus et varié fut épuisé rapidement. Les classes se produisirent tour à tour, puis chaque jeune participant reçut deux oranges et deux petits pains.

et deux petits pains.

L'ÉTIVAZ. — Votation pastorale. La paroisse de l'Etivaz était appelée, dimanche. A pourvoir au remplacement de M. Alfred von der Muhl-Méan, nommé le 6 septembre 1936 au poste de pasteur à Grancy. Un seui candidat était inscrit, M. Olivier Vuille, de la Sagne (Neuchâtel), né le 17 août 1912, à La Chaux-de-Fonds, licencié de la faculté de théologie de l'université de Lausanne, admis dans le corps pastoral vaudois le 30 septembre 1937, consacré le 25 octobre suivant, suffra-ant à l'Etivaz depuis le départ de M. von der Muhl. Les paroissiens devaient donc dire par oui ou non a'ils acceptaient M. Vuille.

A l'unanimité des 76 votants (38 hommes et 38 femmes), ils ont déclaré accepter M. Vuille. C'est dire combien rapidement le nouveau pasteur a su s'attirer la confiance de la paroisse.

ARRISSOULES. — Les morts. — On annonce la mort, survenue dimanche, à Arrissoules, après une longue maladie, de M. Alexis Gudit, ancien syndic, décédé dans sa 82e année.

M. Alexis dural, amend and the state of the same of th

chaque année de resserrer les liens qui unissent la famille et l'école.

Palmarès
Français (2e cl.): Cougnard, Claire-Lise, 9 fr.
Boutuque, Florette, 1 Cougnard, Claire-Lise, 9 fr.
Boutuque, Florette, 1 Cougnard, Claire-Lise, 9 fr.
Boutuque, Florette, 1 Cougnard, Claire-Lise, 12 fr.
(2e cl.): Schauenberg, Janine, 6 fr.
Anglais (tre cl.): Sublia, Georgette, 6 fr.
Althmétique (tre cl.): Sandet, 10 fr.
Arthmétique (tre cl.): Sandet, Cécile, 12 fr.
(2e cl.): Glayre, Constaut, 11 fr.; Hirt, Louise, 9 fr.;
Butto, Roger, 7 fr. 50: Schauenberg, Antoniete, 8 fr.; (3e cl.): Sottas, Simone, 12 fr.; Maire, Ellane, 8 fr.; (3e cl.): Sottas, Simone, 12 fr.; Maire, Ellanette, 8 fr.; (3e cl.): Sottas, Simone, 12 fr.; Maire, Ellanette, 12 fr.; Chynurger, Edilette, 15 fr.; Schmidt, Antoinette, 10 fr.; Beuuchet, Denise, 8 fr.
Algebra (tre cl.): Aeberhardt, Georges, 10 fr., Gowntrier (tre cl.): Gy, Maurice, 14 fr.; Gov, Andró, 14 fr., Grot, Meyer, Alfred, 7 fr.; Gov, Andró, 14 fr.; Cec.): Gy, Maurice, 14 fr.; (2e cl.): Matthay, Marcel, 9 fr.; Girad, Leone, 7 fr.; 50; Guignard, Albert, 6 fr.
Sciences (fre cl.): Graf, Robert, 14 fr.; (2e cl.): Guignard, Albert, 6 fr.; Graf, Robert, 14 fr.; (2e cl.): Gollet, Henri, 13 fr.; Léonnard, Jean-Jacques 13 fr.; (3e cl.): Cottier, Evelyne, 6 fr. 50; Falquet, Ruth, 6 fr. 50.
Dessin (fre cl.): Glardon, Roger, 14 fr.; (2e cl.): Muller, Dora, 9 fr.
Chant (3e cl.): Sonard, Antoinette, 8 fr.
CRONAY. — Assermentation. — (Corr.)

CRONAY. — Assermentation. — (Corr. part.) — Le Conseil général et la municipalité de Cronay ont été assermentés, lundi matin, par M. R. Pilloud, substitut du prétet d'Yverdon. Il y eut échange de discours entre le représentant de l'Etat, MM. Lucien Pittet, député et syndic depuis 1923, et René Magnenat, instituteur, président du Conseil général.

Au sain de le mandre de la mandre de la conseil de la conse

génèral.
Au sein de la municipalité, on enregistre
l'arrivée d'un nouveau membre, M. Eugène
Viquerat, qui fut pendant un quart de
siècle le dévoué secrétaire de la commune.
MM. R. et F. Magnenat furent réélus
président et secrétaire du Conseil général.

president et secretaire du Conseil général.

PRAHINS. — Conseil général. — Après avoir été assermentés par M. Pilloud, souspréfet, les membres du Conseil ont renouvelé leur bureau pour 1938 de la façon suivante : Président, M. Lucien Waridel ; vice-président, M. Léona-Louis Jaquier ; secrétaire, M. Jean-Louis Jaquièry ; scrutateurs, M.M. André Freymond et René Waridel ; suppléants, M.M. Phillippe Courvoisier et Pernand Waridel. Commission de gestion : M.M. William Courvoisier, Edouard Jaquier, Albert Pittet, Huissier : M. Fernand Waridel.

BEX. — Les têtes de Noël. (Corr. part.) —
Elles ont été diversement célébrées en notre
village: dans les églises nationale et libre, à
la chapelle, à l'infirmerie, au Club alpin,
chez soi. Et tous ceux qui alment filer sur
la neige étincelante allèrent à quelque 1800
mètres d'altitude savourer l'air piquant de
la montagne.
Chacun marqua Noël à sa manière. Mais
il est des réunions qui laisseront de précieux
souvenirs. Nous voulons parler du traditionnel culto de minuit au temple national,
cérémonle précédée par la grave et belle
sonnerie de notre imposant clocher. Le soir
suivant, toujours au temple, ce furent les
bougles du grand sapin qui brillèrent devont
un très nombreux auditoire de fidèles où les
enfants de nos écoles créèrent une atmosphère des plus favorables.
Des âmes généreuses n'eurent garde d'oublier les malades, les isolés et les familles
touchées par le chômage.
Une fois de plus, Noël a ramené partout
la joie et la gaité.

MORGES. — La population, — Le recen-

MORGES. — La population. — Le recensement de la commune de Morges donne un total de 5451 habitants (5462 en 1936, soit une diminution de onze personnes), représentés par 2391 hommes, 2860 femmes, par 3006 Vaudois, 1965 Confédérés, 153 bour-

geois de Morges, 191 Italiens, 63 Français, 48 Allemands, 25 ressortissants d'autres pays. Le nombre des appartements vacants pays. Le nombre des apparte est de 121 (80 en 1936).

est de 121 (80 en 1936).

\$T-\$ULPICE. — Maires communales. —
(Corr. part). — Sur 94 citoyens inscrits que
compte le Conseil général, 66 électeurs ont
été assermenté par le représentant du Conseil
d'Etat. Le bureau a été élu comme suit :
Président : Jean Chevalley ; vice-président :
Emile Freymond : secrétaire : Robert Palaz ;
scrutateurs : Henri Affolter et Jean Egertes
rerutateurs-suppléants : Tlysse Bourgoz et
Paul Chesaus.
Font partie de la nouvelle municipalité :
syndic : Gaston Plojoux ; municipaux : Gustave Pête, Emile Semadeni, Charles Foretay
et Albert Hubscher.

ROLLE.— Le kilo du chômeur.— A l'instar de certaines villes du canton, notre localité a aussi son « kilo du chômeur », œuvre qui est patronnée par l'Union des Dames de Rolle, avec la collaboration benévole de quelques jeunes gens. Cette mitiative a rencontré partout un accueil chaleureux.

VEVEY. — Le « Courrier » devient hebdo-madaire. — Le Courrier de Vevey, quotidien progressiste, annonce qu'il ne paraitra plus qu'une fois par semaine, le vendredi, dès le Ire janvier 1938, mais qu'il redeviendra quo-tidien quand auront abouti certains pourpar-bres ne cour. lers en cours.

ETAGNIÈRES. — Nouvelles autorités. (Corr. part.) — Nos autorités communales, Conseil général et Municipalité, ont été assermentées le mercredi 22 décembre par M. Bezençon, préfet d'Echailens.

Après assermentation de la nouvelle Maticipalité de paradicipalité de la mouvelle Maticipalité de la mouvelle de

Après assermentation de la nouvelle Municipalité et du syndic, on procède à l'élection du président et du secrétaire du Conseil général. A l'unanimité, MM. Blanc, instituteur, et Paul Bocion sont respectivement rédius à ces fonctions.

Avant de se retirer, M. le préte Bezençon adresse félicitations et remerciements aux anciennes autorités pour leur administration consciencieuse et formule également félicitations et vœux pour la nouvelle Municipalité.

palité.

Le bureau du Conseil est complété comme suit : vice-président, M. Edmond Porchet ; serutateurs, MM. Constant Borgeaud fils et Benoît Chepit ; suppléants, MM. Robert Isaaz et Fernand Pelet.

Isaaz et Fernand Pelet.

VILIARE/EL. — L'heure des écollers. —
Samedi 18 et dimanche 19 décembre, au profit du fonds de courses, les classes ont donné
2 soirées soigneusement préparées, devant un
public enthousiaste. Dans la grande salle de
l'Hôtel de l'Ours, sur scène fort bien aménagée, se sont succèdé chœurs, fraîches rondes et pièces costumées. d'un choix heureux.
Les trente élèves de la primaire-supérieure
permettent des productions de genre assez
élevé. On a joué fort bien le « Médecin malgré
ul », de Molière. Citons aussi, parmi d'autres,
les rondes du « Vent » et « Petites graines ».
Madame et M. Thévenaz, M. Addor, les maitres et organisaleurs, peuvent être chaleureusement félicités.

VILLARS-BRAMARD. — A l'école. — Depuis 2 ans bientôt les petites communes voisines de Cerniaz et Villars-Bramard, avec VILLARS-BRAMARD. voisines de Cerniaz et Villars-Bramard, avec l'appui du Département de l'Instruction publique, ont fusionné leurs classes. Intérêt commun, non seulement pour le loudget, mais pour les conditions d'enseignement. Dans la salle de la grande classe à Villars, les élèves ont donné les dimanches 19 et 26 décembre deux soirées fort, goûtées, témoignant d'un entraînement assidu. Parents et amis ont applaudi vivement aux rondes candides des petits de Mile Aubert, Quelle conviction dans celle des ménagères, quelle fierté chez les petits soldats aux sabres de bois.

Les « grands », stylés par M. Clavel, n'ont

peutis sotats aux sabres de hois. Les egrands », stylés par M. Clavel, n'ont pas eu moins d'entrain. La scène des bri-gands a, par quelques frissons puis par un éclat de rire, elôturé le spectacle. Mention spéciale aux chœurs, interprétés vraiment très bien. Et voilà la prochaine course pré-parée.

parée. Par la collaboration des maîtres et de Mlle Y, Duc, monitrice, Noel réunissait en outre un auditoire compact dans la salle du collège restauré de Cerniaz. Fête tout intime et familière, jointe à la joie des petits.

La foire de Noël à Verdon

En dépit de la bise qui souffisit en rafales, des centaines de domestiques sont descendus en ville. C'est le jour par excellence, où le collaborateur du fermier, le goussel bien garni, se paye quelques heures de hon temps. On le voit tout d'abord faire la tournée des magasins, dans l'intention bien louable de remonter sa garde-robe; il fera ensuite un tour chez les forains et il s'en ira au petit café du coin manger un morceau. Ceux qui viennent de changer de patrons repartent tout de suite pour arriver en de bonnes conditions chez leurs nouveaux maîtres. Les autres, les plus nombreux, restent jusqu'au soir à Yverdon. Tard dans la soirée, on entendra sur les routes de gaillardes chansons qui accompagneront les pas des retardataires qui rentrent au logis.

Le marché fut l'enfant pauvre de la journée, Voici quelques prix qui furent pratiqués; Fronient 36 fr.; avoine 20 à 23 fr.; pommes de terre, 10 à 15 fr. les 100 kg.; beurre 5 fr. le kg.; coufs, 1 fr. 80 à 2 fr. la douzaine; becuf, 2 fr. 50 à 2 fr. 80; mouton, 2 fr. 80 à 3 fr. 1; porc, 2 fr. 60 à 2 fr. 80; mouton, 2 fr. 80 à 3 fr. 1; porc, 2 fr. 60 à 3 fr. les qualité, 60 ct.; 2e qualité. 18 ct.; intégral. 38 et. le kg.